

L'ENSEIGNEMENT

Ce master de spécialisation inter-universitaire est organisé par cinq universités (UCLouvain, ULB, ULiège, UMonS, UNamur) et la Haute École Charlemagne. Cette formation a été créée grâce à l'impulsion du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » de l'Institut du Patrimoine wallon, devenu Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) le 1^{er} janvier 2018.

L'enseignement est assuré par une équipe de spécialistes issus des cinq universités partenaires. Des experts extérieurs, praticiens de haut niveau, feront également profiter les étudiants de leur savoir-faire en intervenant comme conférenciers dans certaines unités d'enseignement.

ORGANISATION PRATIQUE

Les unités d'enseignement sont organisées de mi-septembre à fin avril et les séances ont généralement lieu les mercredis, jeudis, vendredis et samedis (8h30-12h30 et 13h30-17h30).

Les cours sont dispensés sur les sites des universités partenaires et sur le site du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » à Amay. Ils sont dispensés en français.



Éditeur responsable
Sophie Denoël • Inspectrice
générale a.i. • SPW-TLPE-AWaP •
Rue du Moulin de Meuse, 4 •
5000 Namur (Beez) • Juin 2023
Photos : G. Focant © SPW-AWaP /
© Étudiants et professeurs du
Master de spécialisation

ADMISSION ET INSCRIPTION

Diplômes requis

Grade académique de master en architecture, ingénieur civil architecte, ingénieur civil des constructions, histoire de l'art et archéologie (toutes orientations). Possibilité d'admission sur dossier.

Où s'informer ?

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)
Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu »
info@awap.be
+32 (0)85/410 365
www.masterpatrimoine.org

Où s'inscrire ?

www.uclouvain.be/inscription.html

Quand s'inscrire ?

- Demandes d'inscription : étudiants réguliers titulaires d'un diplôme d'accès belge, avant le 31 août ou avant le 15 septembre : www.uclouvain.be/73621.html
- Demandes d'admission : étudiants de nationalité hors U.E. et/ou titulaires d'un diplôme non belge : procédures spécifiques d'admission en ligne : www.uclouvain.be/14041.html

Droits d'inscription

Étudiants de l'U.E. ou assimilés aux étudiants belges : 835 €
Droits majorés pour les étudiants de nationalité hors U.E. non assimilés aux Belges.
Consultez : www.uclouvain.be/inscription-tarifs.html

UCLouvain

ULB
UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

UNIVERSITÉ
DE NAMUR

ISla
Gembloux
heCh
CHARLEMAGNE

LIÈGE
université

UMONS
Université de Mons

CENTRE DES MÉTIERS
DU PATRIMOINE
LA PAIX-DIEU

WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Wallonie

Wallonie
patrimoine
AWaP



Master de spécialisation
inter-universitaire

en **Conservation**
et **Restauration**
du **Patrimoine**

culturel immobilier



Université catholique de Louvain - UCLouvain
Université libre de Bruxelles - ULB
Université de Liège - ULiège
Université de Mons - UMonS
Université de Namur - UNamur
Haute École Charlemagne

avec la collaboration administrative
de l'AWaP - Centre des métiers
du patrimoine « la Paix-Dieu »

Wallonie
patrimoine
AWaP

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La sauvegarde du patrimoine s'inscrit à la fois dans la philosophie de « conservation intégrée » prônée par le Conseil de l'Europe et dans une politique de développement durable impliquant les reconversions économique, sociale et culturelle indispensables à la survie de ce patrimoine. Réhabiliter le bâti ancien, lui rendre une valeur d'usage et le restaurer imposent aussi de prendre en compte l'environnement, d'utiliser des techniques et des matériaux traditionnels ou de leur substituer des techniques nouvelles éprouvées et adéquates.

Le master de spécialisation inter-universitaire vise à développer les capacités de réflexion et de conceptualisation préalables aux interventions sur l'ensemble du patrimoine architectural, urbain, rural ou paysager. Il prend également en compte l'analyse sociologique et prospective du patrimoine, tant dans les aspects culturels qu'économiques de la conservation intégrée.

STRUCTURE ET POSITIONNEMENT DU PROGRAMME

L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité constituent des paramètres essentiels de la formation.

Le master de spécialisation inter-universitaire est le seul, en Fédération Wallonie-Bruxelles, à couvrir globalement le champ de la conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier et de ses spécificités.

L'intégration des savoirs disponibles au sein de toutes les institutions universitaires, d'une part, et des compétences de spécialistes de disciplines particulières, d'autre part, permet de faire de cette formation un pôle d'excellence.

Le programme comporte deux années d'études (120 crédits). L'étudiant peut être autorisé à répartir une année d'études sur deux années académiques consécutives.

LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

1. DÉFINITIONS, NOTIONS ET SPÉCIFICITÉS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMOBILIER (LPATR2110, 16 cr.)

- 1.1. Introduction à la conservation et restauration du patrimoine
 - 1.1.1. La signification et les approches différenciées du patrimoine culturel immobilier
 - 1.1.2. Émergence et évolution de la notion de conservation et des concepts de restauration
 - 1.1.3. Acteurs : institutions, organismes nationaux et internationaux, prescriptions et réglementations
 - 1.1.4. Conservation intégrée
 - 1.1.5. Les aspects économiques du patrimoine
 - 1.1.6. Vocabulaire et typologie du patrimoine immobilier (architectures urbaine, rurale, religieuse, militaire, industrielle, contemporaine)

2. MÉTHODOLOGIE DU PROJET DE CONSERVATION-RESTAURATION

- 2.1. Méthodologie et master plan (LPATR2120, 16 cr.)
 - 2.1.1. Méthodologie et finalité des études préalables. Sources documentaires et méthodologie de recherche
 - 2.1.2. Études archéologiques des bâtiments. Archéologie sédimentaire et du bâti. Méthodologie. Notions et techniques de base (relevés, topographie, analyse)
 - 2.1.3. Du relevé au master plan
- 2.2. Dossier de restauration et suivi de chantier (LPATR2220, 8 cr.)
 - 2.2.1. Établissement du dossier de restauration : plans, métrés et cahiers des charges
 - 2.2.2. Aspects législatifs et procédures administratives
 - 2.2.3. Suivi de chantier

3. ÉTUDE DE CAS TRANSVERSALE, DIAGNOSTICS ET MATÉRIAUX (LPATR2130, 20 cr.)

- 3.1. Étude de cas transversale
- 3.2. Matériaux et techniques traditionnels des gros-œuvre et second-œuvre

4. FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DES BÂTIMENTS (LPATR 2240, 11 cr.)

- 4.1. Fonctionnement des structures (mécanique des structures et stabilité des ouvrages)
- 4.2. Histoire des équipements techniques et intégration contemporaine du confort. Confort thermique, PEB, isolation, chauffage
- 4.3. Histoire des équipements techniques et intégration contemporaine du confort : éclairage, équipements électriques, confort sanitaire, mobilité, prévention incendie

5. PARCS ET JARDINS HISTORIQUES, VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES ET BIENS RUINÉS (LPATR2150, 7 cr.)

- 5.1. Les vestiges archéologiques et les biens ruinés
- 5.2. Histoire, gestion et conservation des parcs et jardins historiques

6. SÉMINAIRE, CONFÉRENCES, EXERCICES PRATIQUES, VOYAGE ET VISITES, STAGE

- 6.1. Séminaire, conférences, exercices pratiques, voyage et visites (LPATR2261, 6 cr.)
- 6.2. Stage(s) (LPATR2262, 6 cr.)

7. TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDE

- 7.1. Séminaire d'accompagnement du travail de fin d'étude (LPATR2271, 1 cr.)
- 7.2. Séminaire d'accompagnement du travail de fin d'étude (LPATR2272, 1 cr.)
- 7.3. Travail de fin d'études (LPATR2273, 28 cr.)

